



Rapport annuel RSE

Exercice 2024-2025

Groupe ANETT

LOCATION-ENTRETIEN D'ARTICLES TEXTILES ET D'HYGIÈNE

Anett & la RSE

Retour sur notre évolution	6
La RSE aujourd'hui chez ANETT	8
Notre gouvernance	10
Notre implication au sein de la branche professionnelle	11
Certifications et engagements	12
Suivi de nos objectifs 2030	13

Notre contrat social

Santé et sécurité	14
Égalité, Intégration Inclusion Insertion	17
Partage de la valeur	22
Développement des compétences	24
Respect des droits fondamentaux et intégrité	26

Notre pacte environnemental

Préservation de l'eau	28
Énergie, air et GES	30
Economie circulaire	33
Biodiversité	35

Aller plus loin	36
-----------------------	----

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Anett, née au bord du Thouet

2025, une année anniversaire pour Anett

Célébrer les 90 ans de l'entreprise locale devenue acteur national



Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre rapport annuel RSE 2024-2025. Il rassemble les actions, initiatives et résultats mis en œuvre dans le cadre de notre trajectoire à 2030.

Derrière chaque engagement pris, ce sont des femmes et des hommes qui œuvrent au quotidien en apportant toute leur énergie et leur savoir-faire. **C'est avant tout à ces personnes que nous devons nos résultats.** Nous aurons l'occasion de les remercier en soufflant tous ensemble les 90 bougies de cette belle aventure humaine en octobre 2025.

L'ambition de ce rapport est de mieux vous faire percevoir qui nous sommes, mais aussi le sens que nous donnons à notre démarche RSE.

La récente acquisition de Kalhyge ne changera ni nos convictions, ni notre trajectoire. Tout au plus, elle nous confère la responsabilité de construire ensemble un avenir durable. Les équipes RSE des deux entreprises travaillent étroitement ensemble pour y parvenir. Nous leur devons déjà la création d'une politique commune de flotte automobile orientée vers la baisse de l'impact carbone, et la finalisation d'un contrat d'achat collectif d'électricité renouvelable.

Comme à notre habitude, nous débuterons le rapport annuel par les mesures prises dans le cadre de l'amélioration de notre contrat social. Nous avons à cœur de mettre en avant tout ce qu'une ETI familiale peut apporter en matière de santé & sécurité, solidarité, inclusion, partage de la valeur et reconnaissance.

Notre pacte environnemental marque pour sa part un changement d'échelle significatif dans les mesures prises pour diminuer notre impact. Nos objectifs de préservation de la ressource en eau et de baisse des émissions de gaz à effet de serre nous encouragent à être offensifs, avec à la clé des niveaux d'investissement inégalés dans l'histoire de notre entreprise.

Continuons à construire ensemble un monde meilleur.

Xavier KLEIN

Directeur RSE et DRH du groupe Anett

Anett, Différents par Nature

1970's

L'entreprise s'inscrit dans une démarche RSE **sans en être consciente**

Un modèle économique responsable

En proposant précocement la location du linge à ses clients, Anett s'est très tôt engagée dans une économie de fonctionnalité dans laquelle l'usage prime sur la possession. Nous assurons une optimisation de l'approvisionnement textile et évitons tout gâchis en optant pour le juste achat de linge. Le bon sens avant tout.

Une activité qui préserve l'environnement

L'eau est la matière première de notre activité. Dès sa fondation, Anett a eu le souci de l'utiliser avec parcimonie et en préservant sa qualité grâce à la maîtrise de ses rejets. Ces démarches sont formalisées par la certification ISO 14001 dès 2013.

Une entreprise résolument humaine

L'esprit de l'entreprise familiale de 1935 perdure au travers de la troisième génération dirigeante, pour laquelle Anett est avant tout une aventure humaine. La reconnaissance de chacun de nos collaborateurs compte autant que la simplicité et la proximité des échanges. Chaque site Anett a à cœur de contribuer au dynamisme économique et social du territoire sur lequel il est implanté.

La circularité s'invite dans le process

Le bon sens du terrain nous mène à approfondir, dès 2010, nos actions en faveur de la préservation de la ressource linge, aboutissant en février 2014 à la création de Chiff'Anett, entreprise adaptée, spécialisée dans la gestion de la fin de première vie de nos produits textiles.

2015

L'entreprise structure et **valorise** sa démarche RSE

La valorisation de nos engagements

En 2015, Anett prend conscience de la nécessité d'aller encore plus loin dans son engagement social et environnemental et adhère au Global Compact. C'est également l'année de notre première cotation Ecovadis, constamment renouvelée depuis.

La structuration de la démarche RSE

Parallèlement à ces engagements, un poste de responsable Santé Sécurité groupe est créé et une première charte Achats Responsables voit le jour. Dans la foulée se constitue un Comité du Développement Durable, qui va rapidement permettre de structurer les différentes actions liées à la gestion sociale et à la préservation de l'environnement. Le reporting RSE annuel devient un incontournable de notre paysage décisionnel en nous permettant de visualiser le résultat du travail déjà réalisé : diminution de nos consommations d'eau et d'énergie, mise en place d'un premier contrat social.

La création d'une gouvernance spécifique

La situation du début des années 2020 nous pousse à aller encore plus loin et, après un premier Bilan Carbone complet, cette volonté se concrétise par la décision de créer une direction RSE, entièrement dédiée à porter et diffuser les enjeux sociétaux dans tous nos services, dans tous nos projets : pour que notre stratégie d'entreprise devienne résolument RSE par nature.

L'intégration profonde des questions sociales et environnementales

Aujourd'hui, Anett entre dans une nouvelle ère où la question de son impact social et environnemental fait partie intégrante de la stratégie globale de l'entreprise : elle n'en est plus un simple aspect, mais tend à être profondément infusée à tous les niveaux.

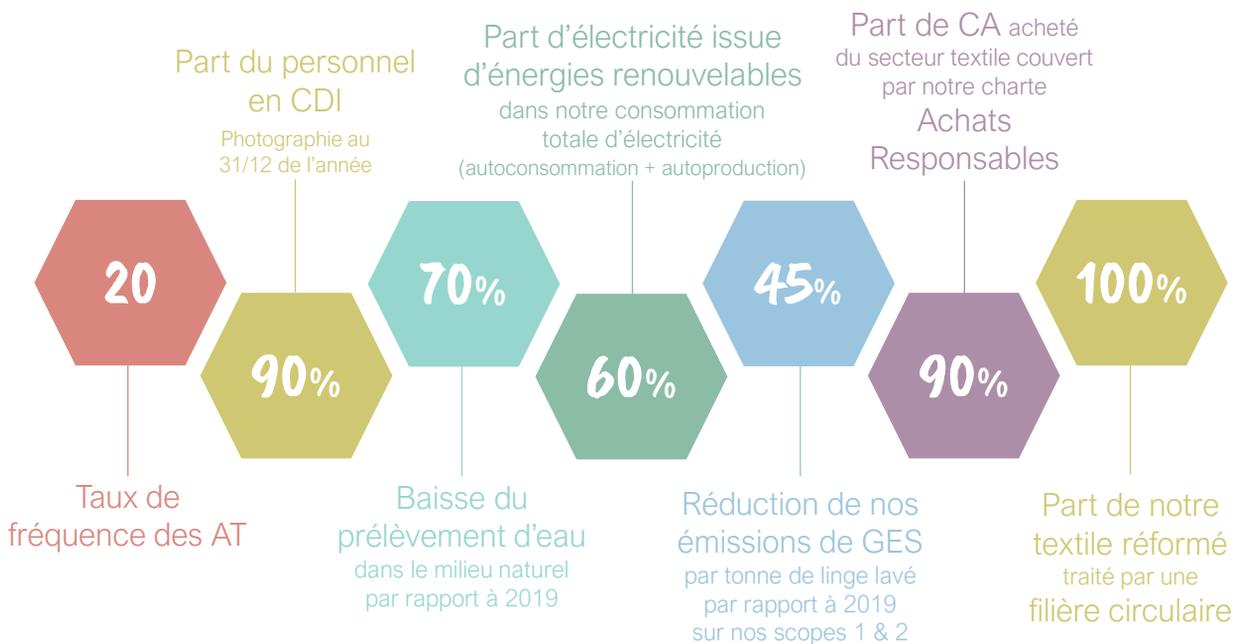
L'innovation grâce aux partenariats

Persuadés que le monde ne change qu'avec l'aide de tous, nous prenons le parti de poursuivre la recherche de solutions innovantes et leur mise en œuvre via des partenariats solides et durables. Notre métier s'inscrit dans un écosystème riche et complexe, où chaque partie prenante a un rôle à jouer. Nous avons la volonté sans faille d'y jouer le nôtre pour que notre activité ait un impact plus important sur le social, et plus faible sur l'environnement.

La redevabilité : des ambitions et des objectifs

Faire ce que l'on dit, et dire ce que l'on fait. Voilà la volonté qui nous anime et nous incite à tout mettre en œuvre, dès à présent, pour améliorer la maîtrise de nos données et nous permettre de répondre aux exigences de la directive CSRD à venir.

Nos **7 objectifs** majeurs à horizon **2030**



Augmenter notre impact positif sur notre communauté de travail ,
diminuer notre impact négatif sur l'environnement

La RSE aujourd'hui chez Anett

Quatre principes fondamentaux pour guider nos choix

Anett est une entreprise familiale – et pour nous, cela veut dire beaucoup. La simplicité et le bon sens qui ont guidé nos fondateurs dès 1935 se sont convertis en 4 principes fondamentaux, constituant aujourd'hui le socle de notre RSE et guidant tant nos façons de faire et nos innovations que nos ambitions. Ces principes sont portés par l'entreprise et par l'ensemble de nos parties prenantes, au premier rang desquelles figurent nos collaborateurs.

Solidarité

La solidarité est intrinsèque au Développement Durable autant qu'à l'entreprise familiale. Signe manifeste d'un lien d'appartenance, chez Anett, elle peut être locale ou globale, individuelle ou collective, se décliner sous la forme de don matériel, de temps, de sang ou d'argent, par de l'entraide au sein des équipes (« les régions au service des régions »), par la mise en place d'actions favorisant l'inclusion ou encore par du soutien financier comme le maintien à 100% du salaire pendant la crise Covid, et ce même après la baisse de l'aide de l'état.

Responsabilité

Anett a toujours pris en compte, sur une base volontaire, les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et éthiques de ses activités. A ce titre, nous nous remettons constamment en question pour aller au-delà du seul respect des réglementations et des droits fondamentaux, et vers l'intégration concrète de principes forts.

Sobriété

Faire mieux avec moins, tel est le défi que nous nous sommes lancés depuis plusieurs années déjà, face à la prise de conscience collective que nous vivons dans un monde où les ressources ne sont pas infinies. Il est de la responsabilité de chacun de les préserver au mieux, et Anett compte bien continuer à faire sa part.

Circularité

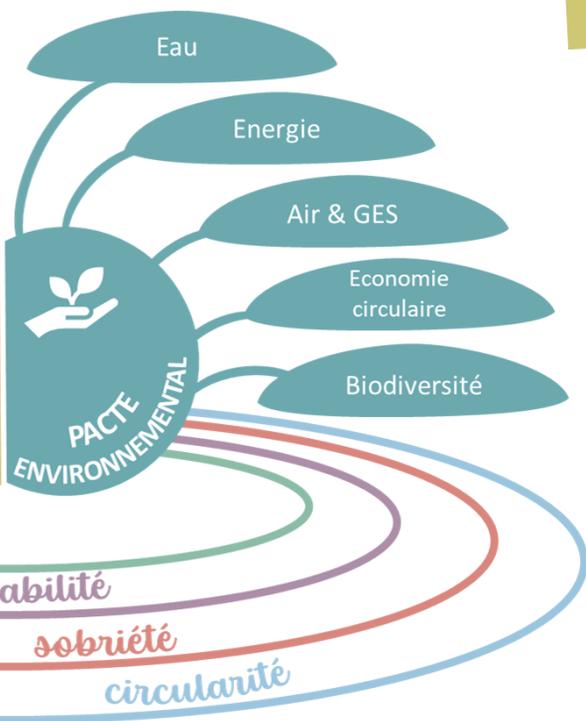
Depuis les années 1970, notre modèle économique basé sur l'économie de fonctionnalité a été rendu possible grâce à la circularité de nos flux. Chaque jour, nous livrons chez nos clients du linge propre et récupérons le linge sale. Cette boucle perpétuelle, où l'usage prime sur la possession, rend possible le fait qu'un fonctionnement industriel préserve beaucoup plus les ressources que tous les usages individuels auxquels il se substitue. Et ce qui est vrai pour notre gestion du linge au quotidien, nous souhaitons l'appliquer plus largement à l'ensemble de notre processus et du cycle de vie de nos textiles.



Deux piliers pour soutenir & organiser nos actions

Le contrat social symbolise ce qui lie l'entreprise aux femmes et aux hommes qui œuvrent au quotidien pour son développement.

Le pilier environnemental représente les engagements que l'entreprise doit prendre pour que la mise en œuvre du contrat social ne se fasse pas aux dépens de la planète.



Contrat social

Les générations qui se sont suivies à la tête de l'entreprise ont toujours défendu l'idée qu'offrir à nos collaborateurs des conditions de rémunération et de travail décentes n'était pas suffisant.

Plus que jamais, nous sommes attentifs à la question du juste partage de la valeur, de la sécurité, du vivre ensemble et du développement des femmes et des hommes qui composent notre communauté de travail, le tout dans le respect des droits fondamentaux.

Pacte environnemental

Anett cherche à offrir un service de manière durable tout en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et en diminuant son impact environnemental.

Nous sommes présents sur chacun des 4R de l'économie circulaire : réduire, réutiliser, réparer, recycler. Nous sommes également attentifs à

la préservation, en qualité comme en quantité, des ressources vitales que sont l'eau, l'air et l'énergie. La préservation de la biodiversité s'est invitée plus récemment dans nos échanges avec nos parties prenantes et prend progressivement sa place dans nos choix de développement, d'innovation et d'intégration dans les territoires.

Prendre soin du linge, partout et pour tous

Aux côtés de notre activité de location-entretien textile, nous développons également un savoir-faire dans l'entretien du linge de résidents, car c'est bien le soin apporté au linge de tous les utilisateurs finaux qui nous importe – qu'ils soient résidents d'un EPHAD, patients d'un hôpital, clients d'un hôtel ou d'un restaurant, porteurs d'un vêtement de travail...

Entre ces deux types d'activité, beaucoup de similitudes mais aussi des différences notables, qui nous invitent naturellement à adapter notre façon d'y amener les différents sujets, dont ceux du développement durable.

C'est pour refléter cette nécessité d'adapter nos approches que nous distinguons les unités de production « Location-entretien » des unités de production « Linge de résidents » en deux périmètres distincts... auxquels s'ajoute celui des services supports, dont les problématiques sociales et environnementales sont encore différentes.

Notre gouvernance

Une équipe dédiée rassemblant des expertises nécessaires

Une Direction RSE a été créée en 2023, avec à sa tête un Directeur membre du COMEX de l'entreprise (comité exécutif, notre plus haute instance décisionnaire). Cette direction centralise la fonction d'animation et de coordination des questions RSE. Forte de la réunion de talents et d'expertises complémentaires, son rôle est de catalyser les intentions pour les transformer en actions, de décloisonner les projets pour qu'ils gagnent en puissance, mais aussi d'accompagner la Direction générale pour dessiner l'avenir d'Anett dans un monde en rapide évolution, dans lequel il est plus que jamais primordial de s'assurer qu'en toute nouvelle question, les conséquences sociales et environnementales sont évaluées et prises en compte.

Le simple ajout dans un organigramme ne saurait résumer l'action de notre Direction RSE qui a, dès son origine, été pensée non pas comme une brique supplémentaire, mais comme une direction réellement transverse, capable d'infuser puis de diffuser à tous les niveaux de l'entreprise le « réflexe RSE » que nous devons tous avoir.

Contrat social

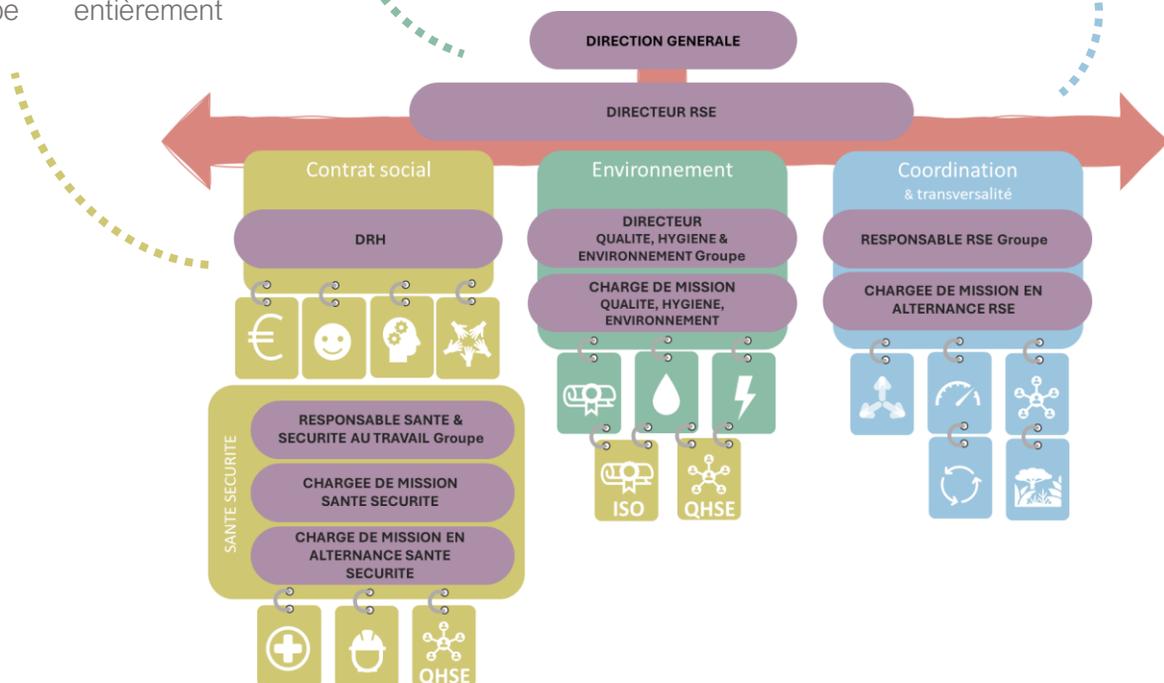
Le contrat social est porté par notre DRH. Il couvre la question du partage de la valeur, de la performance managériale et de son impact sur le climat social, du développement des femmes et des hommes qui composent notre communauté de travail, des thèmes de l'insertion, l'inclusion et l'intégration... et bien sûr, de la santé et la sécurité au travail, sujet primordial pour lequel nous avons constitué, courant 2023, une équipe entièrement dédiée.

Pacte environnemental

Une deuxième équipe réunit l'expertise propre aux sujets environnementaux et traite les questions de l'eau, de l'énergie, de l'air et des gaz à effet de serre (GES), via une approche technique normative tout autant que pragmatique. Elle anime également le réseau des Responsables QHE du groupe.

Coordination & transversalité

Notre ambition de devenir une entreprise RSE par nature nous oblige à aligner en permanence l'ensemble de nos actions. Leur coordination est assurée par une équipe dédiée qui veille à ce que tous les sujets transverses soient connus de la direction RSE et, si nécessaire, les accompagne en mode projet. Cette équipe porte également les thèmes de circularité et de biodiversité.



Notre implication au sein de la branche professionnelle

En tant qu'entreprise industrielle, nous nous efforçons de maîtriser notre impact social et environnemental. Mais nous sommes également conscients d'appartenir à un métier particulier : la blanchisserie. Organisées en association professionnelle via le GEIST (Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles), les blanchisseries industrielles de France, et Anett en bonne place, construisent l'avenir de notre métier. Dépasser nos concurrences pour faire converger nos idées et nos ambitions vers la blanchisserie de demain, toujours plus responsable et durable, est autant une nécessité qu'une fierté.

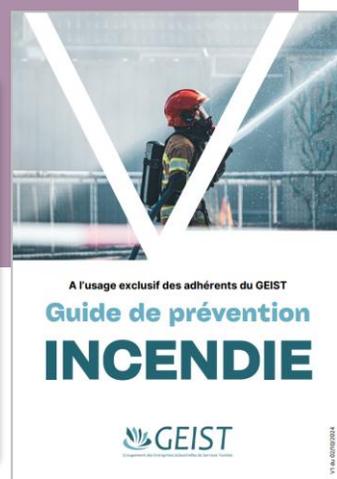
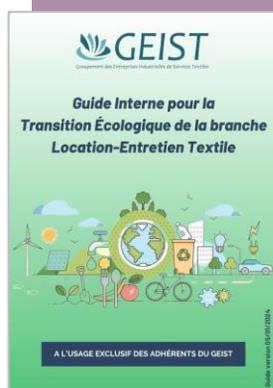


Montrer la voie pour une amélioration collective

Dès sa nomination chez Anett en 2016, notre Directeur QHE groupe, Laurent Bottero, a fait partie de la **commission Environnement** du GEIST, travaillant ainsi à l'échelle de la branche sur les questions liées à l'eau, à l'énergie et à l'impact environnemental. Après la publication d'un « Guide des bonnes pratiques environnementales à l'usage des entreprises industrielles de services textiles », réalisé en collaboration avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, d'un « Guide sectoriel pour la transition écologique de la branche Location-Entretien Textile » et d'un « Guide de recyclage des déchets » spécifiquement orienté sur les déchets produits par les blanchisseries, c'est un « **Guide de prévention incendie** », risque particulièrement prégnant dans notre métier, qui a vu le jour en octobre 2024.

Notre DRH adjointe, Audrey Petit, fait également partie de la **commission sociale** du GEIST, dont les travaux participent pleinement au dialogue social au sein de la branche (amélioration de la Convention Collective, enquête sur la formation, enquête sur l'absentéisme, rapport partiel de branche, accord de branche sur la pénibilité, négociations annuelles sur l'évolution des minimas de la branche...).

Cet investissement concrétise autant la solidarité qui nous anime envers les entreprises qui réalisent le même métier que nous – quelle que soit leur taille – que le devoir de responsabilité qui nous tient à cœur et qui nous permettra, collectivement, d'aller vers une plus grande responsabilité sociétale.



Certifications et engagements

Les boussoles de notre amélioration continue

Plus que de simples reconnaissances, nos différentes certifications représentent, tout comme nos engagements, de véritables boussoles qui participent pleinement à notre amélioration continue. C'est pourquoi nous les éprouvons et les renouvelons continuellement.

Certifications ISO 9001 et 14001



16 de nos 18 sites de location-entretien sont certifiés ISO 9001 et 15 sont également ISO 14001.

Certification RABC



Tous nos sites de location-entretien traitant du linge destiné au milieu de la santé ou de l'agro-alimentaire sont certifiés RABC.

Médaille Ecovadis



Nous sommes médaillés Ecovadis Bronze, avec un score global de 65/100.

Engagement Global Compact



C'est en tant que groupe que nous nous engageons, depuis 2015, auprès du Global Compact et agissons en faveur des 17 Objectifs de Développement Durable.

Nos clients aussi nous font grandir

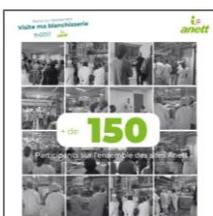
Certains de nos clients nous invitent à travailler avec des organismes de mesure et de reporting de nos données environnementales. C'est ainsi que nous répondons au CDP (Carbon Disclosure Project) depuis plusieurs années. Loin de nous apparaître comme une contrainte, nous voyons dans l'analyse de nos données par cette ONG internationalement reconnue une réelle opportunité de nous aider à identifier nos forces et nos marges de progrès, et à tendre d'année en année vers un avenir soutenable.



De la même façon, Anett s'est engagée auprès de la SBTi à fixer des réductions d'émissions à court terme à l'échelle de l'entreprise, conformément à la science du climat.

Du vert qui éclaire

C'est avec enthousiasme que nous avons rejoint, en septembre 2024, la communauté du Coq Vert, lancée par Bpifrance en partenariat avec l'ADEME et le Ministère de la transition écologique. Et c'est avec fierté que nous en sommes devenus également Eclaireur, un titre qui souligne notre engagement dans la transition environnementale.



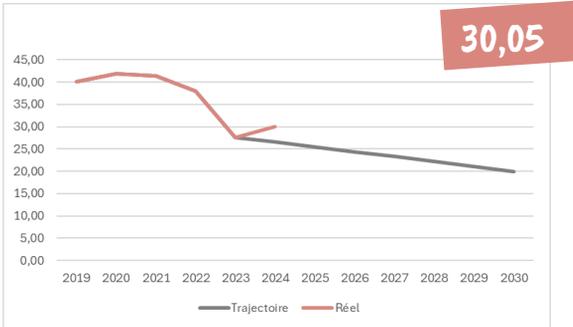
Nos objectifs 2030

Suivi continu via les objectifs annuels intermédiaires

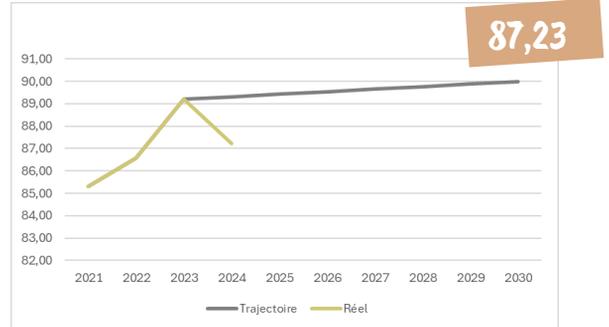
Indicateurs calculés pour l'année civile 2024

Face à un sommet à gravir, il est primordial d'avoir conscience du chemin à parcourir, tant pour s'assurer d'être sur la bonne voie et encourager la poursuite de l'effort que pour s'apercevoir que l'on s'écarte du chemin et permettre de le rattraper dans les temps. C'est pourquoi chacun de nos 7 objectifs 2030 est assorti d'une trajectoire dessinée au moyen d'objectifs intermédiaires. Ci-dessous, notre point d'étape à fin 2024, comparant l'évolution constatée à la trajectoire visée.

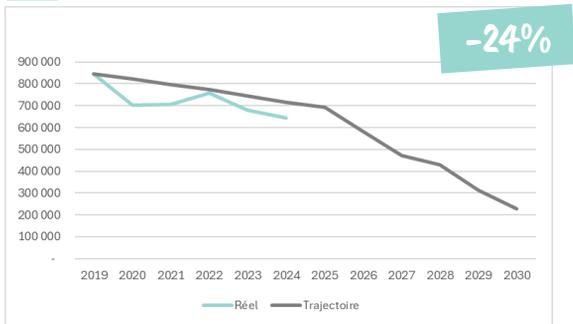
1 Taux de fréquence des AT avec arrêt



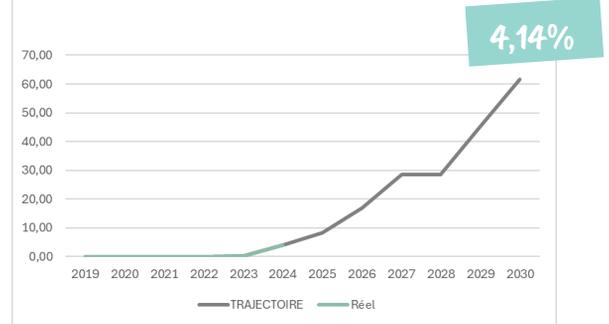
2 Part du personnel en CDI



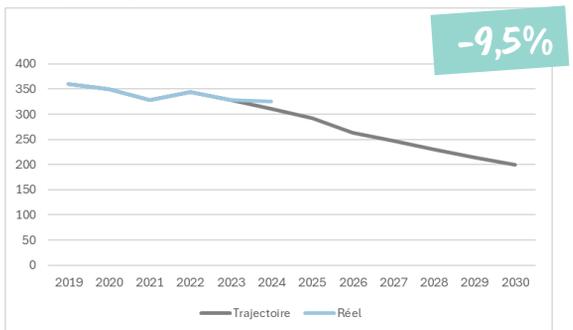
3 Prélèvement d'eau dans le milieu naturel (m³)



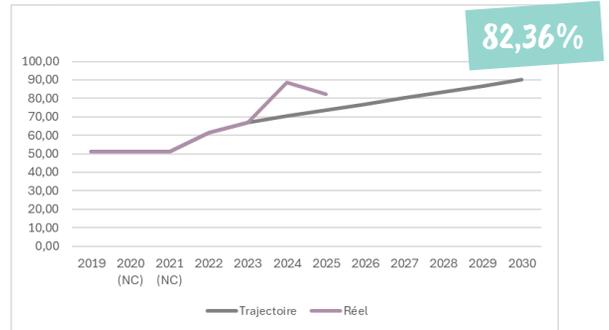
4 Part d'électricité issue d'énergies renouvelables (auto-consommation)



5 Émissions de GES par tonne de linge lavé, scopes 1&2 (kgCO₂e/t)



6 Part de CA couvert par notre charte Achats Responsables



7 Part de notre textile réformé traité par une filière circulaire

Maintien à 100%

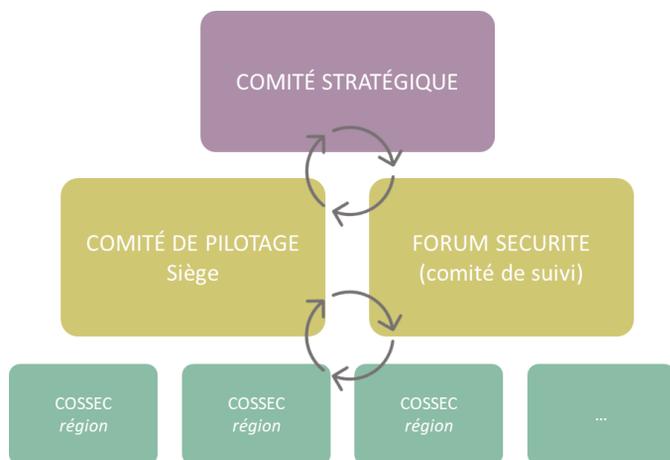
La santé et sécurité de nos équipes, une priorité absolue et un challenge dont la réussite n'est jamais définitivement acquise

La structuration progressive d'un cadre solide

L'exercice 2024-2025 a vu la poursuite de nos États Généraux de la Sécurité (EGS), qui vont aboutir à la création de COSSEC (« COMités Santé & SECurité ») dans tous nos sites. Désormais, sur chacun de nos sites industriels, une équipe réunit les compétences techniques nécessaires à une revue mensuelle des questions de santé et sécurité au travail (S&ST), directement sur le terrain, avec les partenaires sociaux.

Cette organisation garantit le pilotage dynamique et permanent de ces sujets. Elle permet également un suivi clair pour l'équipe S&ST qui œuvre pour l'ensemble de notre groupe et qui peut ainsi, via la remontée des informations de chaque site, piloter efficacement l'évaluation des actions mises en place localement en vue d'un déploiement national.

Parallèlement, le forum Sécurité continue à se réunir deux fois par an lors de plénières EGS, afin de poursuivre la conception collective de notre S&ST, avant tout connectée au terrain.



Des chiffres qui nous poussent à la persévérance

Après un exercice 2023-24 dont les résultats montraient une inflexion réelle de notre accidentologie, l'exercice 2024-25 a malheureusement vu les chiffres repartir à la hausse. Un effet rebond qui souligne la très forte inertie qui existe, en matière de Santé et Sécurité, entre les actions entreprises et le changement des normes sociales.

Loin de nous décourager, cette tendance nous incite au contraire à maintenir, voire redoubler, nos efforts, sur le terrain comme dans le pilotage. Car chez Anett, nous sommes convaincus que **la santé et la sécurité sont l'affaire de tous**, dans un principe de vigilance partagée et un effort quotidien pour faire une chasse intraitable aux risques.

	Exercice 22-23	Exercice 23-24	Exercice 24-25
Taux de fréquence des accidents du travail	36,05	24,62	30,53
Taux de gravité des accidents du travail	3,31	2,52	2,64



À fin mars 2025, la **sécurité** chez Anett, c'est...



Quelques nouveaux chantiers de l'exercice 2024-25



14

...sites de location-entretien ayant initié les Etats Généraux de la Sécurité et disposant d'un plan d'action Sécurité, véritable support pour les équipes au quotidien.



40

...chantiers menés par nos sites (voir quelques-uns ci-contre) – et pas moins de **123 quick wins**.



94

...collaborateurs concrètement et quotidiennement investis dans la diffusion d'une véritable culture de la sécurité sur les 14 sites dont le Comité Sécurité a été déployé, et le siège.



579

...de nos collaborateurs ayant reçu au moins une formation « sécurité » pendant l'année civile 2024 (sauveteur-secouriste du travail, maniement extincteur, habilitation électrique...).

#1

Identification et réparation des chariots défectueux, sources d'accidents

#2

Création d'escaliers secondaires sur les quais de déchargement

#3

Réalisation d'exercices conjoints avec les pompiers

#4

Organisation de journées Sécurité

#5

Echauffements avant la prise de poste

#6

Nouveau système de rangement des cintres

#7

Travail de la rotation aux postes de travail



Poursuivre l'engagement jusqu'à la **certification**

Via nos certifications ISO 9001-14001, nous avons par le passé pu constater tout l'intérêt qu'apporte l'adoption de normes pour soutenir les meilleures façons de faire et permettre à une entreprise de s'améliorer grandement dans un domaine ou un autre (suivi qualité, pratiques environnementales...).

C'est pourquoi nous avons pris la décision, dans la droite ligne de nos Etats Généraux de la Sécurité et de toute la structuration de notre S&ST, de nous engager dans la certification ISO 45001, avec l'ambition de nous faire certifier d'ici la fin de l'année 2025.

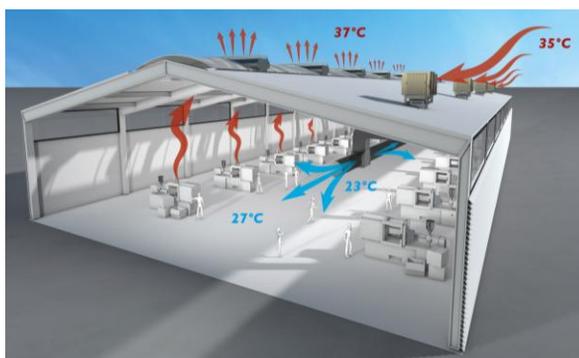
La protection de la santé

via les conditions de travail

S'adapter aux conséquences du changement climatique sans les aggraver

Les canicules estivales, dont la fréquence et la durée tendent à augmenter, sont l'une des conséquences du changement climatique. Dans nos usines, au milieu d'équipements dont le fonctionnement produit inévitablement de la chaleur, elles peuvent s'avérer particulièrement éprouvantes pour les organismes. C'est pourquoi nous déployons progressivement depuis 2020 des refroidisseurs d'air par évaporation sur nos sites. A fin mars 2025, sept sites particulièrement exposés en sont déjà dotés, le déploiement de cette solution va se poursuivre.

Ce système, moins énergivore que la climatisation par réfrigération et ne nécessitant l'usage d'aucun fluide autre que l'eau, permet de rafraîchir l'atmosphère dans laquelle œuvrent nos collaborateurs sans aggraver la cause du problème, c'est-à-dire le changement climatique, par l'émission supplémentaire de GES ou l'utilisation de réfrigérants néfastes pour la couche d'ozone.



Schématisme du système de refroidissement adiabatique

Des aménagements et des initiatives pour atténuer la pénibilité au travail

Face à un métier physiquement exigeant et nécessitant une attention constante, pas de solution miracle, mais un faisceau d'aménagements et d'initiatives qui peuvent, ensemble, soulager le corps et le mental de nos collaborateurs. C'est pourquoi, en plus des automates et du matériel que nous tâchons d'adapter aux besoins spécifiques des différents postes de travail, plusieurs initiatives « bien-être » ont également vu le jour, comme la séance mensuelle de massage Amma assis d'Anett BMP ou des séances régulières d'ostéopathie sur plusieurs de nos sites.



Tapis
anti-fatigue



Poste de mise sur cintre
ajustable
en hauteur



Bacs à fond
mobile



Séparateurs
avec convoyage et distribution au
poste d'engagement



Séance mensuelle de
massage
Amma assis
(Anett BMP)

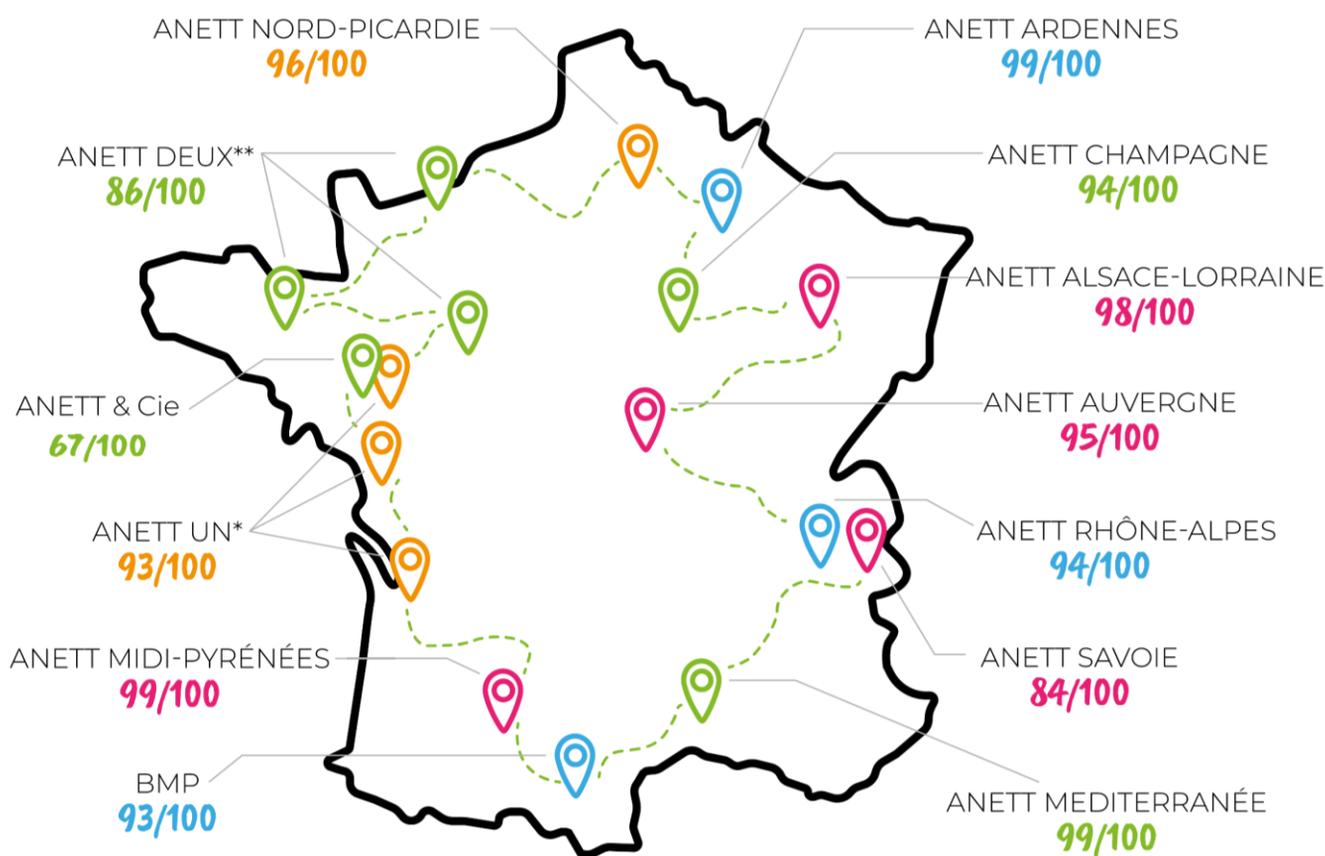
L'égalité professionnelle dans nos établissements



Nous nous investissons depuis de nombreuses années dans la lutte contre toute forme de discrimination. Cela se traduit par une politique RH soucieuse de préserver l'égalité entre les femmes et les hommes, tant en matière de rémunération que de formation et d'évolution professionnelle.

Les résultats de l'index relatif à l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour 2024 confirment notre engagement.

Index d'égalité professionnelle 2024 sur les sites Anett location-entretien et siège



*Regroupement des établissements : Anett Pays de Loire, Anett Atlantique, Anett Aquitaine
**Regroupement des établissements : Anett Bretagne, Anett Centre Loire, Anett Normandie



Intégration, Inclusion, Insertion

Des initiatives internes pour renforcer notre communauté de travail

Lancement de notre Politique Handicap

Depuis près de dix ans déjà, nous soutenons l'emploi d'une vingtaine à une trentaine (selon les années) de salariés en situation de déficience mentale au travers de notre structure ChiffAnett et des ESAT partenaires. Lors de notre exercice précédent, nous avons décidé d'aller plus loin en créant une politique Handicap pour l'ensemble de nos sites de location-entretien, dont l'ambition est de soutenir l'émergence et l'ancrage durable d'une véritable culture de l'acceptation des handicaps au travail au sein de notre groupe.

C'est avec la conviction que de nombreux talents porteurs de ces handicaps ont toute leur place dans notre communauté de travail que nous avons déployé notre politique à l'automne 2024 sur tout le territoire national, accompagnée de mesures concrètes pour la soutenir :



Jour supplémentaire

Autorisation d'absence rémunérée, pour effectuer toute démarche administrative en rapport avec la reconnaissance ou le renouvellement de la qualité de travailleur en situation de handicap



Chèques CESU

Octroi de chèques CESU pour les collaborateurs en situation de handicap disposant d'une RQTH



Ambassadeur Handicap

Présence d'ambassadeurs porteurs d'un handicap sur chacun de nos sites afin de sensibiliser la communauté de travail à la question du handicap en entreprise



Référent(e) Handicap

Mise en place d'un(e) référent(e) Handicap par site, chargé(e) d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes en situation de handicap dans l'entreprise



Assistanat social

Présence d'un(e) assistant(e) social(e) sur chacun de nos sites pour accompagner nos collaborateurs dans leurs démarches, tant professionnelles que personnelles



Location-entretien

Un accompagnement social de proximité

Début 2023, nous avons lancé un partenariat entre l'Assistance Sociale et deux de nos sites pour permettre à nos collaborateurs de se faire accompagner dans des périodes difficiles de leur vie. L'engouement fut tel que nous avons décidé de déployer ce dispositif sur l'ensemble de nos sites de location-entretien, ainsi qu'au siège.

Actif depuis janvier 2024, il permet à chaque collaborateur Anett de trouver des réponses à ses problématiques et interrogations, qu'elles soient professionnelles ou personnelles, dans des domaines aussi variés que le logement, la vie familiale, la santé au travail, le handicap, le budget...

En plus d'une permanence minimum d'une journée par mois sur chaque site (pour un total d'environ 180 permanences par an), cette prestation permet la diffusion régulière d'informations variées (retraite, pension d'invalidité, etc.) via un flash info mensuel.

Linge de résident

Dupliquer le modèle d'entreprise d'insertion

En 2022, Anett s'est agrandie avec l'acquisition de La Blanchisserie Centrale et de ses deux sites de production de Soissons et Bonneval. Spécialisés dans le traitement du linge de résidents, ces deux sites sont reconnus comme entreprises d'insertion depuis 2007 pour l'un et 2010 pour l'autre.

Ces structures, qui ont permis à de nombreuses personnes éloignées du monde professionnel d'accéder à un emploi durable, sont devenues notre modèle pour transformer à leur tour nos autres unités de linge de résident en entreprises d'insertion.

Cette évolution exige un certain temps de préparation, notamment administratif ; mais nous sommes confiants sur la possibilité pour notre site de Brantôme (24), Blanc-Nettis, d'être le premier à opérer cette évolution d'ici fin 2026.

Célébrer les collaborateurs les plus fidèles

Après une première édition en 2023, nous avons eu le plaisir de renouveler en 2024 notre « Club 35 », un évènement maison qui rassemble tous les salariés ayant 35 ans ou plus d'ancienneté au sein de l'entreprise, tous métiers et sites confondus.

35 ans d'engagement, c'est rare et précieux. C'est pourquoi nous tenons à remercier, chaque année à l'occasion d'une journée riche en émotion, ces collaborateurs qui partagent et vivent l'histoire d'Anett depuis plus de trois décennies.



Intégration, Inclusion, Insertion

Des initiatives externes pour consolider notre rôle d'entreprise citoyenne

Anett est née à Thouars (Deux-Sèvres) en 1935, voilà 90 ans, au cœur d'un territoire rural. Et c'est dans des territoires similaires, partout en France, qu'elle a grandi. Le Groupe que nous sommes aujourd'hui n'a pas oublié d'où il venait et c'est tout naturellement que chacun de nos sites a à cœur de soutenir la vie locale – associative, économique, culturelle – à proximité directe de son implantation.

Comment ?

Via des dons financiers, en nature ou des prestations de lavage offertes

Sur l'exercice 2024-25, ce sont ainsi :

- deux écoles et associations de parents d'élèves, huit collectivités, cinq amicales de sapeurs-pompiers, un EHPAD et trente-huit associations et événements culturels ou sportifs que nous avons pu soutenir via des dons financiers ;
- du linge donné à des communes, des écoles, des associations d'aide sociale, des refuges animaliers, des associations sportives ;
- dix collectes de produits alimentaires ou hygiéniques, de jouets, de stylos et de bouchons pour des associations aidant des familles défavorisées et des personnes sans domicile fixe ou luttant contre la précarité menstruelle ;
- cinq clubs partenaires de football, de rugby, de basket ou de cyclotourisme que nous avons accompagnés en lavant leurs maillots ou leurs nappes de réception à titre gracieux ;
- un soutien apporté à la commune de La Plagne-Tarentaise via la prise en charge gracieuse du nettoyage des couvertures utilisées dans le plan d'accueil et d'hébergement d'urgence ayant fait suite à l'éboulement qui a coupé la RN90 en février 2025.

En offrant du temps, des compétences, en donnant notre sang, en participant à des événements culturels et sportifs

- Être jury d'examen auprès de nos écoles partenaires, accompagner les demandeurs d'emplois, intervenir dans des missions locales et des associations d'insertion auprès de publics éloignés de l'emploi, participer à des tables rondes sur la RSE, témoigner lors de rencontres autour du recrutement inclusif : ce sont autant d'actions que nos sites ont fièrement menées cette année encore.
- Cette année encore, trois de nos sites ont organisé la participation des salariés volontaires à des dons du sang périodiques, sur le temps de travail.



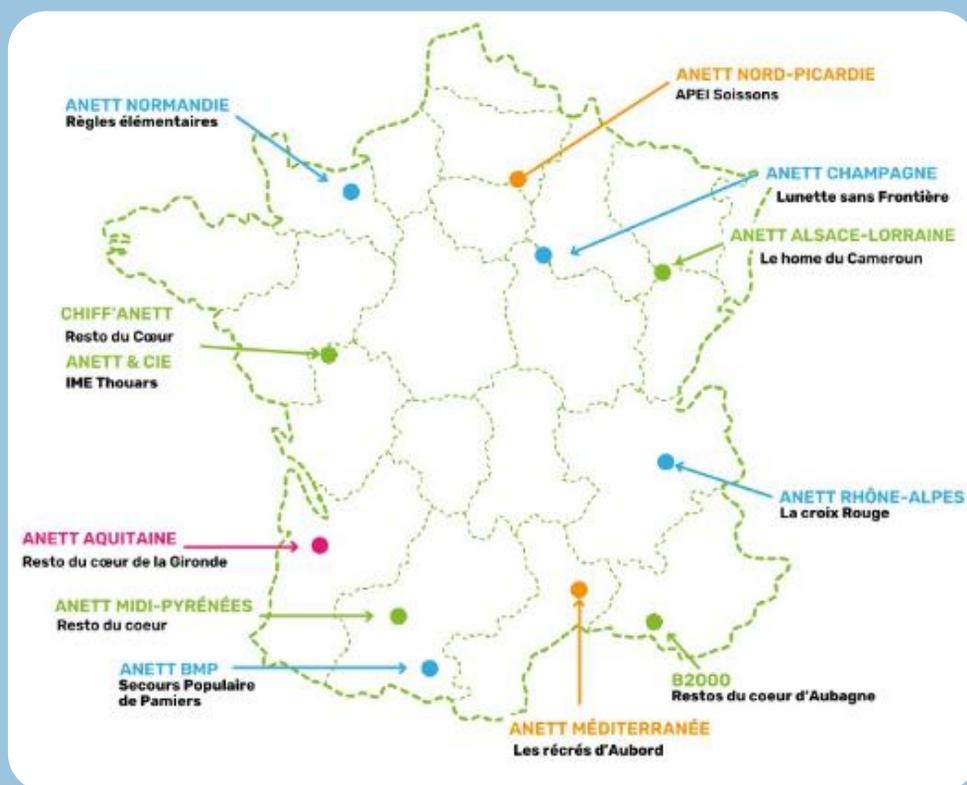
Notre Directeur RSE, Xavier Klein, intervenant auprès de Renaud Hermen (la Water Family) à l'occasion de la table ronde organisée par la BPI sur la préservation de l'eau – Salon PRODURABLE 2024

En faisant circuler les idées

Notre présence au sein de onze clubs d'entreprises locaux nous a permis de nous investir dans des échanges et des actions concrètes au sein de nos territoires en faveur de l'emploi et du développement durable. Et au travers de la vente ou la mise à disposition de fruits et légumes de producteurs locaux directement sur nos sites, ce sont aussi les circuits courts, cruciaux pour la dynamique de nos territoires, que nous avons à cœur de promouvoir.

Un Noël 2024 **solidaire** (encore)

Fin 2024, nous avons de nouveau orchestré une collecte de Noël à notre image : un même mouvement global, une déclinaison locale. Chaque site Anett a ainsi pu choisir une association à proximité pour mener en interne une campagne de collecte sur une thématique lui tenant à cœur : jouets, livres, denrées alimentaires, vêtements chauds, fournitures scolaires... Ce sont ainsi une vingtaine d'associations qui ont été soutenues pour cette période de fêtes.



Dispositif « **Classe en entreprise** » : cultiver le futur

Nous savons tous, d'évidence, que les enfants sont le futur. Et quoi de mieux, pour permettre à des collégiens de se projeter dans le leur, que de les immerger concrètement dans les possibles ? C'est ce que propose le dispositif « Classe en entreprise », destiné à permettre à des élèves de 3^{ème} ou 4^{ème} de découvrir le monde professionnel en s'immergeant, deux jours durant, dans une entreprise.



Bravo aux élèves de 4^{ème} C du collège François Villon de Saint-Varent (79) pour la restitution de leur découverte d'Anett !

C'est ainsi que nous avons eu le plaisir d'accueillir, en avril 2024 sur notre site historique à Thouars, une première promotion de 24 élèves. Sous l'égide d'une équipe pédagogique très dynamique, ils ont pu suivre des ateliers préparés par nos équipes sur la rédaction de CV, la géographie du textile ou encore la préservation de l'eau avec la Water Family (cf. page 28)... et rencontrer 12 de nos collaborateurs et leur métier à l'occasion d'interviews en face à face.

Partage de la valeur

Reconnaître l'engagement et la fidélité, soutenir au-delà du travail

Au fil de notre histoire sociale, nous avons eu à cœur de porter une attention particulière à nos collaborateurs sans qui Anett ne serait pas l'entreprise qu'elle est devenue aujourd'hui. Nous nous attachons à fournir au quotidien des conditions de rémunération et de travail décentes à nos équipes, mais aussi des mesures visant à leur bien-être plus global. Cela passe non seulement par un volet financier comprenant différents dispositifs de redistribution, mais également par la mise en place de mesures octroyant du temps, de l'accompagnement... Tour d'horizon des mesures composant notre contrat social.

Épargne salariale

Participation

Il s'agit d'une prime aux résultats qui permet de distribuer aux salariés présents sur l'exercice une partie des bénéfices de l'entreprise qu'ils ont contribué à générer. Le montant de la participation est subordonné aux résultats de l'entreprise.

Intéressement

Il s'agit d'une rémunération collective qui permet d'associer financièrement les salariés aux résultats ou performances de l'entreprise sur la base de critères objectifs librement choisis.

Abondement

Les sommes issues de la participation qui sont placées dans le PEE donneront droit à un abondement de la part de l'employeur.

Plan Épargne Entreprise

C'est un support d'épargne volontaire ouvert à tous les salariés. Il permet à chaque bénéficiaire de se constituer, avec l'aide de son entreprise, une épargne investie dans des supports financiers, devenant disponible au bout de 5 ans, ou plus tôt dans certains cas de déblocage anticipé.

Ces dispositifs soutiennent une redistribution auprès de l'ensemble de notre communauté de travail de la valeur créée ensemble. Concrètement, ils ont représenté plus de **2,5 millions** d'euros en 2023-2024.

Plan Épargne Retraite Obligatoire

C'est un support d'épargne obligatoire ouvert à tous les salariés cadres de la société. Il permet à chaque bénéficiaire de se constituer, avec l'aide de son entreprise, une retraite supplémentaire par capitalisation. Concrètement, cela signifie que lorsque le salarié cadre verse 1€, Anett ajoute 3€.

Anett, lauréate du Prix Sustainability de CFNEWS Sud Ouest

C'est avec une immense fierté que nous avons reçu, pour notre engagement sur le partage de la valeur avec l'ensemble de nos salariés, le Prix CFNEWS ESG / PARTAGE DE LA VALEUR 2025.

Nous sommes d'autant plus sensibles à l'attribution de ce prix que nous ne l'avons pas sollicité : les Grands Prix de CFNEWS sont le fruit des journalistes de leur rédaction, qui suivent, repèrent et décident de récompenser avec l'aide d'un jury d'experts nationaux et régionaux, spécialement réunis pour l'occasion. En d'autres mots, une reconnaissance réellement authentique.



Prix remis à Pierre-Guy Hourquet et Xavier Klein, DG et DRSE d'Anett, par Jérôme Laure.

Prévention du cancer du sein

1 demi-journée d'absence par période de campagne (tous les 2 ans) à partir de 50 ans

Accompagnement parcours d'adoption

2 demi-journées d'absence sur simple présentation des convocations aux rendez-vous d'évaluation

Congé deuil péri-natal

1 journée de congé pour la collaboratrice directement concernée ou le/la salarié.e conjoint.e d'une femme confrontée à une interruption de grossesse, spontanée ou médicale

Rémunération 1^{er} jour enfant malade

1 journée d'absence par année civile

Jour décès grand-parent

1 journée d'absence rémunérée pour la perte d'un grand-parent

Don du sang

1 action collective par an à l'initiative du CSE Anett, dédiée à la collecte de sang

Reconnaissance de la fidélité

Notre Convention Collective ne prévoit rien qui récompense l'ancienneté des collaborateurs non-cadres. Et pourtant, un collaborateur qui reste auprès de nous, c'est une connaissance de notre métier et de ses spécificités qui s'affine, de l'expérience qui s'accumule et se diffuse, des méthodes qui s'éprouvent et deviennent des bonnes pratiques solides dans la durée...

Alors, pour reconnaître la fidélité de nos collaborateurs sans attendre leurs 35 ans d'ancienneté (cf. page 18), c'est dès la cinquième année parmi nous que nous octroyons des jours de congés supplémentaires.

Jours de congés supplémentaires Comment ça marche ?

Ancienneté minimale au sein d'ANETT

Jours de congés payés supplémentaires accordés



5 ans

+ 1 jour

10 ans

+ 2 jours

15 ans

+ 3 jours

20 ans

+ 4 jours

25 ans

+ 5 jours



Développement des compétences

Faire grandir les individus pour faire grandir le collectif

Form'Anett, notre **académie interne**

Une activité comme la nôtre repose sur des savoirs et savoir-faire particuliers, construits patiemment sur quatre-vingt-dix ans et sans cesse adaptés à l'évolution des besoins de nos clients, des normes environnementales et des attentes de la société civile. Partager avec nos équipes toute l'expertise qui fait le cœur de métier d'Anett pour assurer un service le plus adapté et qualitatif possible : voilà la mission première de Form'Anett, l'organisme de formation que nous avons conçu comme une académie interne dédiée au service de location-entretien textile.

Form'Anett porte d'ores et déjà des modules qui nous tiennent à cœur sur l'excellence managériale et le suivi client. Depuis l'automne 2024, un **nouveau parcours de formation dédié au textile** a été lancé, qui aborde ce sujet en profondeur : de l'origine des matières textiles jusqu'à l'entretien du linge dans nos usines, en passant par les différentes étapes de confection des articles proposés à nos clients. Et au-delà des seuls aspects techniques, ce parcours intègre également la sensibilisation de nos collaborateurs aux impacts sociaux et environnementaux de toute cette chaîne de production.



Un catalogue Form'Anett qui s'enrichit



Parcours

« Métiers du commerce »

Activité 2024-25

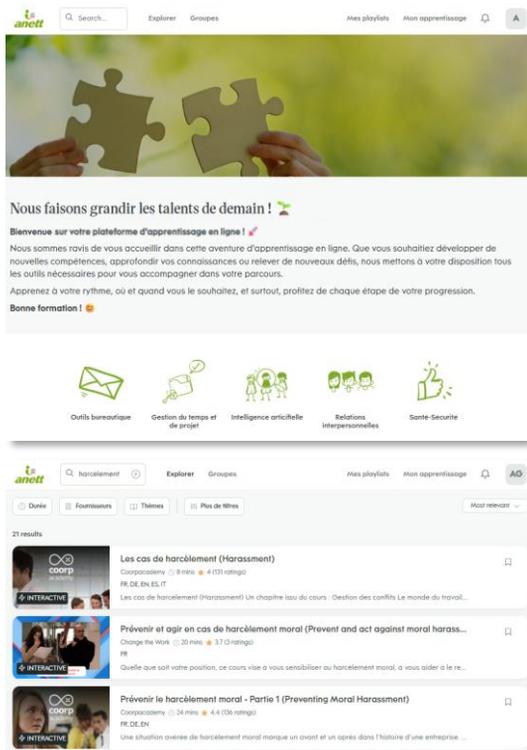
Module Formation initiale	20 collaborateurs formés
Module Perfectionnement	14 collaborateurs formés
Module Initiation aux EPI	5 collaborateurs formés

Parcours

« Le textile sous toutes ses coutures »

Activité 2024-25

Module 1 – Le textile, de la filature à la confection	69 collaborateurs formés
Module 2 – Le traitement du linge chez Anett	42 collaborateurs formés 23 collaborateurs programmés en 2025-26
Module 3 – Equipements de protection individuelle	65 collaborateurs programmés en 2025-26



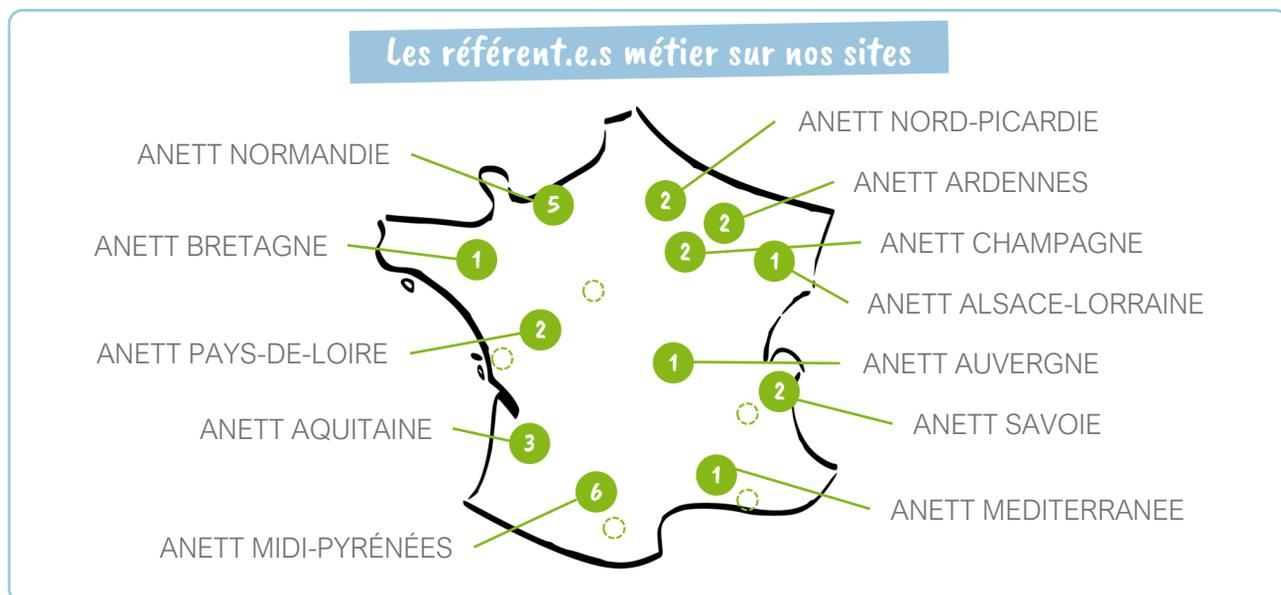
A l'offre interne de formation que nous proposons à nos collaborateurs, s'ajoutent toujours des formations externes, plus axées sur les sujets qui ne sont pas propres à Anett et pour lesquels il existe déjà des formations reconnues. C'est par exemple le cas de la formation Ethique des affaires, disponible en permanence dans notre catalogue de formations, ou encore de la Santé Sécurité au travail (20 sauveteurs-secouristes du travail formés ou recyclés sur le siège en 2024).

Pour aller plus loin et permettre à nos collaborateurs de devenir acteurs de leur propre apprentissage, nous testons depuis décembre 2024, auprès des équipes du siège, « GO1 », une plateforme d'e-learning à la carte, dotée d'un catalogue en libre accès paramétré selon le métier, le poste ou le service d'appartenance. Cet outil permet à chacun de monter en compétences sur une multitude de sujets différents, parmi lesquels : le management, la finance d'entreprise, la chaîne d'approvisionnement, la communication interpersonnelle... ; et de se sensibiliser sur des thématiques telles que les risques psycho-sociaux, la discrimination, la gestion du stress, la cybersécurité...

Nos référent.e.s métier : « les régions au service des régions »

Quatre ans après avoir commencé à déployer ce rôle transverse dans notre groupe, notre communauté de référent.e.s compte aujourd'hui 28 membres, actifs dans 7 de nos métiers : la production, la distribution, la maintenance, la gestion textile, la santé et sécurité, la qualité et le commerce.

Reconnu.e.s pour leurs hautes compétences dans leur métier, nos référent.e.s, qui œuvrent à leur poste et sur leur site depuis plusieurs années, deviennent, via cette évolution professionnelle, de véritables mentors dans leur champ d'expertise, soutenant l'ensemble des régions Anett dans leur amélioration continue.



Respect des droits fondamentaux et intégrité

Suivi des alertes et **sensibilisation** au harcèlement

Mise en place en 2014, notre procédure de recueil et de traitement des signalements permet à chacun de nos collaborateurs de lancer une alerte dans six domaines différents.

Depuis lors, 18 signalements ont été effectués, dont aucun sur l'exercice 2024-2025.



Après plusieurs cas de harcèlement sexuels et propos sexistes avérés lors de notre exercice précédent, nous avons conçu et diffusé à l'ensemble de nos salariés une « échelle du harcèlement » sous la forme d'une réglette plastifiée. Au moyen d'indications précises et d'exemples concrets, elle vise à permettre à chacun et chacune d'estimer la réalité d'un comportement à son égard. Elle a aussi été l'occasion de rappeler à tous les limites à ne pas dépasser.

Notre charte Achats Responsables : quels engagements sociaux pour nos fournisseurs ?

Au travers du volet « éthique des affaires » de notre charte Achats Responsables, nos fournisseurs s'engagent à lutter contre la corruption et la concurrence déloyale, et à respecter les droits de la propriété intellectuelle.

Et au travers de son volet social, ils s'engagent à proscrire tout recours au travail forcé, à respecter les normes de l'OIT sur l'âge d'admission à l'emploi et la durée du travail, à offrir des conditions de travail et de rémunération décentes, à lutter contre toute forme de discrimination et à favoriser le dialogue social.



82,36 %

Part de nos fournisseurs textiles ayant signé notre charte Achats Responsables (exprimé en pourcentage de CA acheté du secteur textile).

La question du **travail forcé** et du travail des enfants

Anett s'engage, par une déclaration toujours renouvelée, à proscrire tout recours au travail des enfants, tout comme au travail forcé. Et sur le terrain, nos gestionnaires RH sont sensibilisé.e.s aux bonnes pratiques permettant d'identifier et de combattre tout recours au travail forcé, en particulier de salariés étrangers.



#Fier.e.s d'être Anett



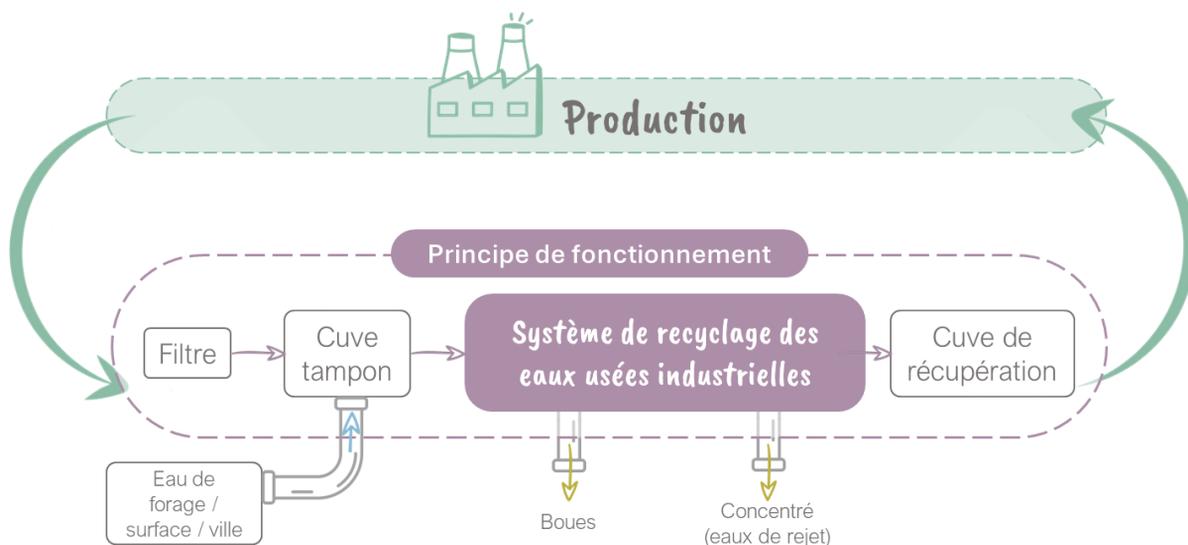
Préserver la ressource en eau

Une priorité pour notre activité... et les écosystèmes

Le recyclage des eaux usées industrielles

En tant qu'utilisateurs dépendants de l'« or bleu », nous avons besoin que l'eau reste disponible en qualité et quantité suffisantes. Et en tant qu'entreprise citoyenne, nous nous sentons responsables de la rendre au milieu naturel selon les mêmes critères afin qu'elle puisse poursuivre son cycle et servir à nouveau au Vivant.

Notre cheval de bataille pour concrétiser cette ambition : le recyclage des eaux usées industrielles. Car c'est essentiellement là que se situe notre impact – dans l'utilisation de l'eau plus que dans sa consommation. En effet, sur 1 000 m³ d'eau prélevée pour notre activité, nous n'en consommons réellement que 10 m³. Le reste, temporairement utile à notre processus de lavage et de séchage du linge, sera rendu au milieu naturel... mais non sans passer au préalable par un assainissement via les stations d'épuration de nos sites ou celles des agglomérations proches – une phase énergivore. Or, lorsque nous recyclons l'eau que nous avons déjà utilisée, nous lui permettons de circuler en circuit fermé, de façon continue. La charge sur le milieu naturel (prélèvements) et les infrastructures (stations d'épuration urbaines notamment) s'en trouve largement allégée, de près des deux tiers.



Grâce à de tels systèmes, nos usines deviennent à même de réutiliser en circuit fermé environ 80% de leur eau, parfois davantage, diminuant ainsi drastiquement leurs prélèvements dans le milieu naturel et, autre face de la même pièce, leurs rejets aqueux.

Planifier le déploiement des systèmes de recyclage

Chaque système de recyclage de l'eau représente un investissement de plusieurs centaines de milliers d'euros. Le déploiement ne peut donc intervenir que sur plusieurs années, en donnant la priorité aux sites utilisant le plus d'eau ou situés dans des zones soumises aux sécheresses répétées.

en service

Ardennes

déjà planifiés

2025-26

Atlantique
Bretagne

2026-27

Centre-Loire
Aquitaine

Midi-Pyrénées
B2000

2027-28

Auvergne
Rhône-Alpes

Savoie



-3,2%

Baisse de notre utilisation d'eau sur l'année civile 2024 par rapport à 2023

Suivi de terrain toujours plus précis, choix de nouveaux équipements plus performants, optimisation continue du process de lavage... Parce que chaque goutte compte, nous ne comptons pas que sur le recyclage massif de l'eau pour diminuer notre utilisation un peu plus chaque année.

Agir et **sensibiliser** au-delà de nos murs avec la Water Family

En septembre 2023, nous concrétisons un partenariat inédit avec la Water Family, association d'éducation à la préservation de l'eau et de l'ensemble du vivant, sous la forme de la création d'une nouvelle antenne Charente-Maritime basée sur notre site Anett Atlantique, à proximité de La Rochelle.

Dès sa première année d'existence, l'antenne Charente-Maritime, par l'intermédiaire de sa dynamique animatrice Anna RIGHI, s'est montrée très active pour un bilan 2024 éloquent de plus de 1000 scolaires sensibilisés.



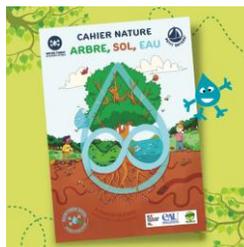
WATER FAMILY
DU FLOCON A LA VAGUE



C'est tout naturellement que nous avons choisi de renouveler notre partenariat en septembre 2024, ravis de soutenir la Water Family dans une nouvelle année riche d'animations et de transmission des connaissances scientifiques, tournée vers l'éducation à la préservation de l'eau du flocon à la vague.

« Ensemble, agissons à la source ! »

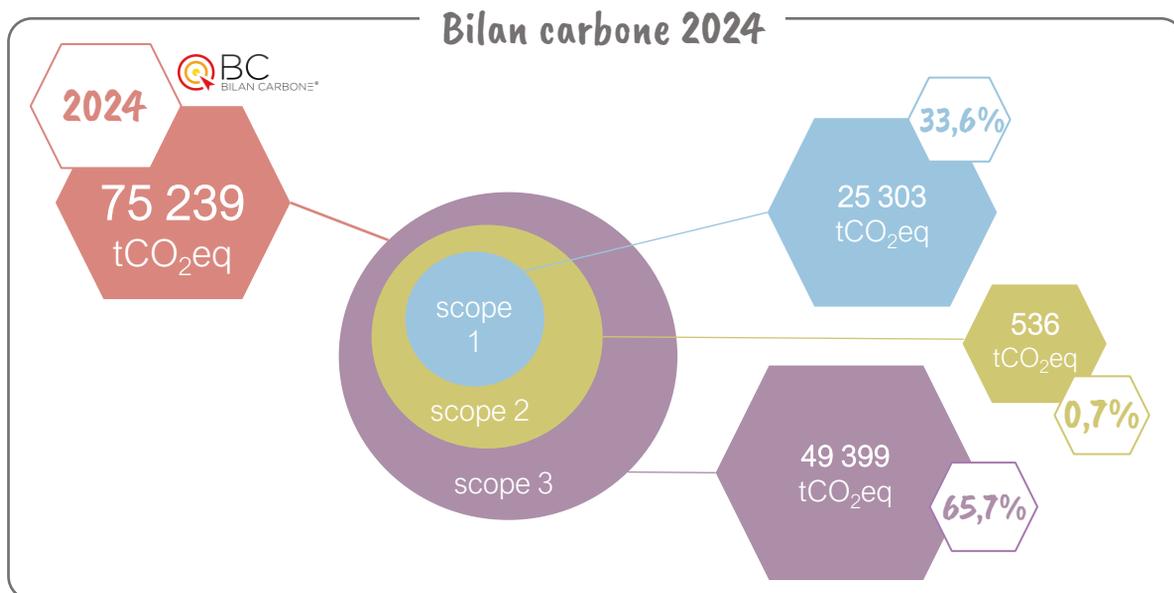
Les messages de la Water Family se déploient auprès des scolaires au travers de trois programmes pédagogiques : « Water Responsable », « Odysée Terre-Océan » et « Arbre, Sol, Eau ». Chacun de ces programmes constitue une animation de 3 heures, réalisée en classe par un animateur Water Family. Ils sont ponctués d'un moment d'éducation sur le terrain, avec les Odysées Pleine Nature.



La Water Family diffuse ses nombreuses ressources pédagogiques pour les parents ou les professionnels de l'Éducation nationale via sa plateforme en ligne gratuite : <https://waterfamily.org/pedagogie-education/>

Énergie, air & GES

Mesurer, comprendre, transformer



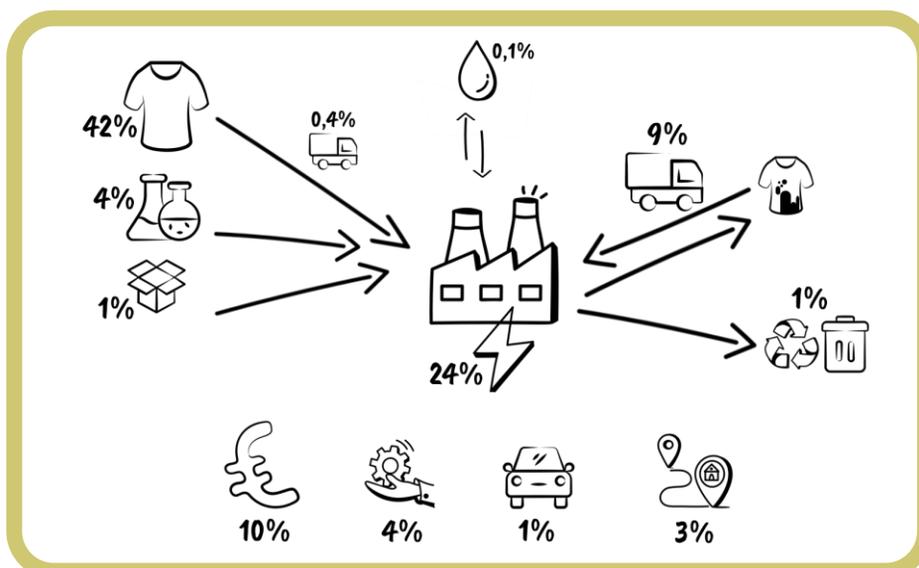
Bilan carbone réalisé par l'organisme certifié Recto Verso selon la méthodologie Bilan Carbone V9 Comptabilisation GHG Protocol

Notre bilan carbone porte sur le périmètre de nos sites de location-entretien (hors site de Casablanca, au Maroc) et le siège. A ce jour, nous manquons d'une partie des données propres aux sites dédiés au linge de résidents, compromettant leur inclusion dans notre calcul. Un bilan carbone complet reste cependant bien notre cible pour un futur aussi proche que possible.

Où se situent nos principales sources d'émission de gaz à effet de serre ?

Dans l'énergie nécessaire à notre activité avant tout ! Notre outil de production en usine fonctionne majoritairement au gaz naturel ou au GPL, énergies auxquelles s'ajoute une base assez constante d'électricité ; tandis que l'autre volet de notre activité, à savoir la distribution, repose largement sur les carburants nécessaires au fonctionnement de nos véhicules.

Quant à nos émissions indirectes, elles proviennent en premier lieu de nos achats de linge, indispensables dans notre métier de location d'articles textiles.



Comprendre où nous consommons de l'énergie, et donc où nous émettons des gaz à effet de serre, pour élaborer une stratégie à plusieurs volets devant nous permettre de consommer et d'émettre moins : voilà le raisonnement de base qui étaye notre plan de décarbonation. Et comme toute progression ne peut s'apprécier qu'à la lumière d'un objectif à atteindre, nous avons précisé le nôtre :

A horizon 2030

**Réduction des émissions
des scopes 1&2**



-45%

**par tonne de linge traité
comme en absolu**

Année de référence : 2019

Derrière ces objectifs chiffrés, une trajectoire de diminution progressive de nos émissions de gaz à effet de serre a été tracée, qui s'appuie sur diverses actions concrètes. L'ensemble constitue notre plan de décarbonation 2025-2030, qui vise à soutenir notre contribution à atténuer le changement climatique. Et pour le scope 3, rendez-vous l'année prochaine.

Avancer **simultanément** sur les différents aspects de la transition énergétique

Au regard du défi que la décarbonation pose au monde de l'industrie, la transition énergétique est devenue un enjeu majeur, face auquel trois leviers doivent être actionnés simultanément : la sobriété (toujours et avant tout), l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Depuis plusieurs années maintenant, nous avons entamé une révolution qui, portée par des efforts d'investissement autant que par l'engagement de nos équipes au quotidien, doit faire d'Anett une entreprise moins énergivore.

#1 Sobriété

L'énergie la plus propre reste celle que l'on ne consomme pas. C'est pourquoi nous maintenons nos efforts pour suivre nos consommations au plus près du temps réel, afin de détecter toute anomalie (fuite, surconsommation inhabituelle...) et la corriger au plus tôt.

L'accent a été mis également sur la maintenance du parc industriel, la révision régulière des machines permettant de s'assurer qu'elles restent au meilleur de leur performance, même après plusieurs années d'utilisation intense.

#2 Efficacité énergétique

Comme nous l'avons fait pour la Santé & Sécurité au Travail, nous avons pris le parti de renforcer notre équipe siège dédiée à la performance industrielle en la dotant de solides compétences en ingénierie énergétique sous l'égide d'un nouveau Responsable de la transition énergétique. Désormais, elle s'avère à même d'analyser l'empreinte énergétique propre à chacun de nos sites de location-entretien pour

définir les axes de gains de performance énergétique qui lui sont propres ; tout en pilotant, grâce à une vue d'ensemble de plus en plus fine, les projets d'évolution de notre outil de production, destinés à soutenir notre transition énergétique.

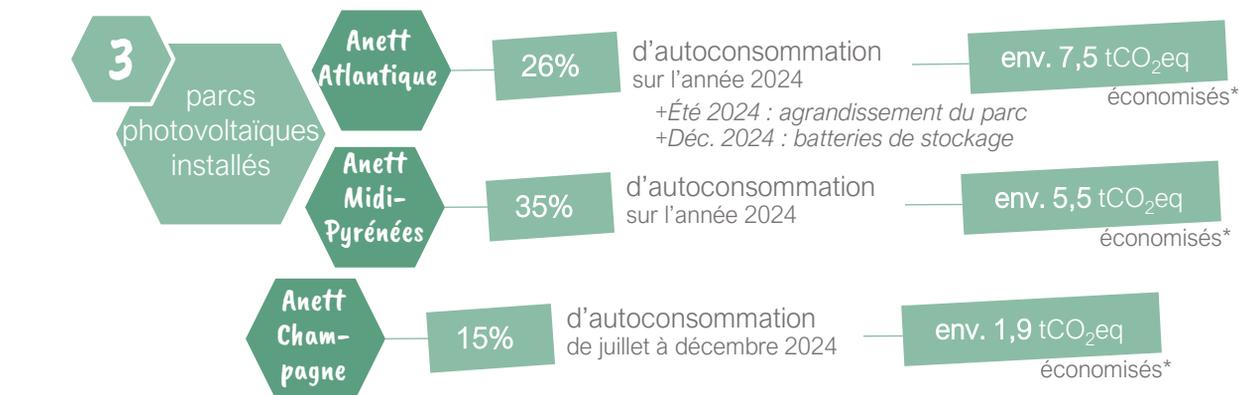
#3 Energies renouvelables

Après l'installation de parcs photovoltaïques mobiles sur trois de nos sites, dont la production atteint voire dépasse nos prévisions, nous poursuivons le chemin vers une électricité en majorité issue du renouvelable : deux parcs supplémentaires en projet, et la signature du contrat de CPPA (*Collective Power Purchase Agreement*, contrat de vente de gré à gré) avec le club des ETI de Nouvelle-Aquitaine.

Le déploiement de véhicules roulant au B100 (résidu de colza) dans notre flotte de distribution se poursuit également, avec le même objectif de faire évoluer notre mix énergétique vers des sources moins dépendantes du fossile et moins émettrices de gaz à effet de serre.

Zoom sur nos projets photovoltaïques

Bien que l'électricité ne soit pas l'énergie que nous consommons le plus actuellement, la décarbonation du secteur industriel pourrait, dans le futur, générer des tensions sur cette ressource. C'est pourquoi nous avons entrepris de devenir plus autonomes dans notre approvisionnement en électricité, tout en faisant la part belle au renouvelable via le choix du photovoltaïque mobile.



*Calcul réalisé sur la base des facteurs d'émission publiés par l'ADEME® (Base Empreinte consultée en janvier 2025) : 25,7gCO₂e de différence d'émission entre un kWh produit par le mix énergétique français et un kWh photovoltaïque.



Le petit plus

Pour l'entretien des terrains sous et autour des panneaux, nous avons fait le choix de l'écopâturage avec des moutons d'Ouessant.



Jouer collectif avec un CPPA en Nouvelle-Aquitaine

Dans le domaine de la transition énergétique comme dans d'autres, nous croyons à la force du collectif. C'est pourquoi nous avons choisi, dès septembre 2023, de nous engager dans un projet de PPA avec le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine, pour un horizon de production fixé à août 2026. Ce CPPA couvrir à lui seul 23% du besoin en électricité d'Anett et Kalhyge.



Un Collective Power Purchase Agreement (CPPA) est un contrat d'achat d'électricité, généralement issue d'énergies renouvelables, de long terme (15 à 20 ans). Si ce type de contrat est déjà bien connu sous sa forme individuelle, cette forme collective, concrétisée ici par un partenariat de 9 entreprises, est une première en France.

Sans surprise, l'essentiel de nos émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité provient de la partie « distribution » de notre activité. Avec une flotte de quelques 120 poids lourds, la question du remplacement du gasoil s'avère plus que pertinente... pour notre empreinte carbone comme pour notre impact sur la pollution de l'air aux particules fines.

Première alternative au gasoil que nous avons commencé à déployer dès 2023, le B100, élaboré à partir des résidus de la culture alimentaire du colza (tourteaux) et entièrement produit en France, annonce des émissions de GES de 60% inférieures à celles du diesel, et jusqu'à 80% pour ce qui est de l'émission de particules fines. A ce jour, ce sont 15 de nos PL qui sont propulsés au B100, chiffre destiné à augmenter au fur et à mesure des remplacements de véhicule.

Parallèlement, c'est toute notre flotte de fonction que nous avons fait évoluer vers des véhicules à plus faible émission, proposant désormais uniquement des motorisations hybrides ou électriques, afin d'amorcer, sur cet aspect aussi, notre transition énergétique. Volontairement restreint dans le panel présenté, notre nouveau catalogue fait également le choix de ne plus proposer que des véhicules de constructeurs français ou assemblés en France. Et afin de lever les freins qui peuvent encore exister face au tout électrique, nous y avons adjoint une solution clé en main d'installation de borne de recharge électrique à domicile.



Economie circulaire

La sobriété avant la circularité

Que l'on parle d'eau, de linge, de machine ou d'accessoire, nous estimons que « ne pas consommer » aura toujours un impact plus bénéfique que « recycler en fin de vie ». C'est pourquoi nous voyons la circularité comme une solution ultime destinée à améliorer la gestion de tout ce que nous ne pouvons pas éviter de produire ou de consommer (déchets textiles ou de bureau, matériel...), mais certainement pas comme une excuse pour ne pas agir, avant tout, en faveur de la sobriété.

Et cette approche a un impact plus large encore dès que l'on considère l'ensemble du cycle de vie : par exemple, avec 2 500 litres d'eau nécessaires à la production d'un seul t-shirt*, on comprend que le réutiliser, le réparer, le faire circuler... c'est aussi préserver les ressources en eau.

*Source : [waterfootprint.org](https://www.waterfootprint.org)

Vers la construction d'un « réflexe circularité » généralisé

Quel rapport entre circularité et solidarité ? Tout simplement l'état d'esprit d'un groupe qui, fort de 22 sites industriels sur le territoire français, pense toujours « collectif » plutôt qu'« individuel », « mise en commun » plutôt que « chacun pour soi » et « plus loin ensemble » plutôt que « plus vite tout seul ».

Ce qui fonctionne depuis plusieurs années pour le linge (voir page suivante), nous le mettons en place pour la maintenance via le référencement dans notre GMAO, site par site, de toutes les pièces utiles au bon fonctionnement de nos machines. Ainsi, un site pourra bientôt aisément en dépanner un autre en lui transmettant une pièce de rechange issue de son stock – tout simplement.

Et pour nos chariots, éléments primordiaux de notre activité mais probablement les plus soumis à contrainte, l'optimisation du circuit de réparation a permis, en seulement six mois (de novembre 2024 à avril 2025), la réparation de plus de 3 000 chariots – autant d'achats évités, avec toute la consommation de matière et les impacts liés à la fabrication et à la fin de vie qui vont avec.

La circularité du **linge** en quelques chiffres (exercice 2024-25)

829 t

Tonnage de linge réformé valorisé via Chiff'Anett – un chiffre en diminution de 44t, qui traduit une gestion plus fine des besoins en linge à la source

27,41%

Part des vêtements remplacés par un vêtement de seconde main lors d'un échange, plutôt que par un vêtement neuf – un chiffre en augmentation, qui illustre notre capacité de plus en plus grande à faire circuler notre linge

30 710

Nombre de pièces de linge plat déclarées conformes après avoir été traitées par Chiff'Anett et retournées dans nos sites pour être utilisées à la place de pièces neuves.

30 t

Tonnage de linge en fin de première vie valorisé via Renaissance Textile

La qualité toujours à l'esprit

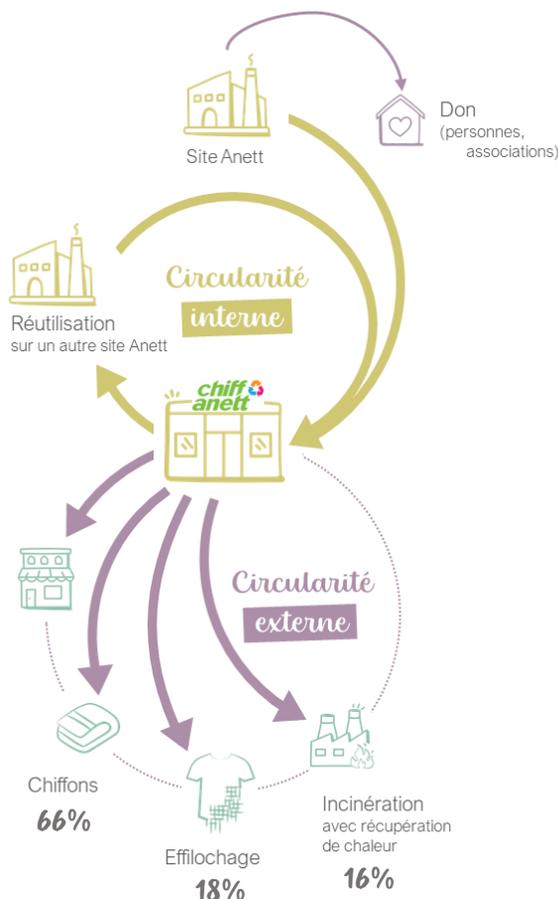
Bien entendu, la qualité du linge proposé à nos clients reste un critère primordial tout au long de ce process. Mais nous sommes fiers de pouvoir dire que pas une seule pièce de linge n'est transformée alors qu'elle aurait pu être utile en l'état quelque part.

Le défi de créer de la matière textile secondaire

Depuis plusieurs années, nous avons noué un partenariat avec Renaissance Textile, entreprise spécialisée dans le recyclage de textiles usagés et en la mission de laquelle nous croyons profondément. Malheureusement, au printemps 2025, Renaissance Textile a choisi de mettre son activité en sommeil. Nous restons cependant convaincus que l'avenir de notre métier passera aussi par le développement d'une filière diversifiée et solide de création de matières textiles secondaires, en une boucle de circularité respectueuse de l'environnement et fondamentalement durable.

Evoluer vers des articles plus **responsables**

Après le développement d'une gamme dédiée à la santé intégrant le tissu OXFORD (50% Tencel, 50% polyester recyclé), et toujours enclins à proposer dans notre catalogue des articles textiles plus respectueux de l'environnement, le déploiement en février 2025 de la nouvelle tenue de nos agents de distribution a été l'occasion de poursuivre sur notre lancée. Ainsi, avec un pantalon composé à 79% de polyester recyclé et un polo mixant 50% de coton et 50% de polyester recyclé, nous souhaitons démontrer, avec nos collaborateurs comme premiers ambassadeurs, qu'une conception plus vertueuse ne sacrifie en rien à la qualité, à la sécurité ni au confort d'un vêtement. La preuve par l'exemple, à chaque livraison !



Pour une économie circulaire... et engagée

Au travers de la signature de notre charte Achats Responsables, nos fournisseurs s'engagent à répondre à un certain nombre d'exigences environnementales, parmi lesquelles leur conformité légale et réglementaire, leur approvisionnement durable et responsable en matières premières, une réduction et une optimisation de leurs consommations d'eau et d'énergie, la limitation de leur production de déchets et la valorisation de ces derniers.



82,36%

Part de nos fournisseurs textiles ayant signé notre charte RSE (exprimé en pourcentage de CA acheté du secteur textile).

Biodiversité

Identifiée comme l'un des sujets du pacte environnemental dès la création de notre Direction RSE en 2023, la biodiversité s'invite encore le plus souvent de façon indirecte dans nos problématiques : lorsque nous préservons l'eau, ce sont aussi les milieux aquatiques et les zones humides que nous soutenons, et toute la diversité de vie qui leur est propre ; lorsque nous choisissons des alternatives au coton pour notre linge, ce sont aussi les écosystèmes des pays producteurs que nous évitons de mettre sous tension par une consommation importante d'eau et de pesticides.

Pour autant, nos projets dédiés existent également et prennent, à ce jour, essentiellement deux formes :

Actions directes

À première vue, notre activité n'a pas de lien direct avec la biodiversité. Et pourtant, nos sites représentent chacun une emprise foncière, parfois dotée de zones libres de toute artificialisation, parfois presque totalement dépourvue de surface enherbée. Ce qui signifie que chaque site Anett peut, à son échelle, agir en faveur de la biodiversité locale.

C'est face à ce constat que nous avons enjoint l'ensemble de nos sites à :

- respecter un ensemble de bonnes pratiques d'entretien de leurs espaces verts : bannir l'utilisation de pesticides et intrants chimiques, pratiquer la tonte raisonnée, privilégier les méthodes d'entretien naturelles tel l'éco-pâturage, favoriser les plantes locales et mellifères, conserver les haies existantes en bon état écologique...
- réaliser des aménagements en faveur de la biodiversité : installer des nichoirs à oiseaux, créer des micro-habitats, préserver les zones humides, planter des haies...

Partenariats

Face à l'effondrement de la biodiversité aujourd'hui constaté à l'échelle de la planète tout entière, les actions locales, bien que nécessaires, ne sauraient suffire. Des réponses doivent être apportées à une dimension bien supérieure à celle à laquelle Anett peut agir seule. C'est pourquoi nous nouons des partenariats avec des acteurs dont la force de frappe dans ce domaine est à la hauteur des enjeux – comme celui que nous avons renouvelé avec la Water Family, dont la mission s'étend au-delà du seul sujet de l'eau.



Anett Pays-de-Loire – Ancienne carrière du Lignon

Aller plus loin

Synthèse de nos principaux indicateurs sociaux

Année civile 2024

Emploi

Indicateur	Unité	2022	2023	2024	Variation N-1
Effectif salarié	-	1 652	1 678	1 805	127
Pourcentage de CDI	%	86,57	89,20	87,23	-1,97
Pourcentage de femmes dans l'effectif	%	54,48	54,24	55,08	0,84
Proportion de femmes :					
Ouvrières	%	77,96	78,72	79,44	0,72
Employées, techniciennes, agentes de maîtrise	%	19,53	18,5	17,24	-1,26
Cadres	%	2,51	2,78	3,33	0,55
Répartition par tranche d'âge :					
< 26 ans	%	11,06	12,17	13,21	1,04
de 26 à 39 ans	%	29,96	28,33	27,72	-0,61
de 40 à 49 ans	%	25,97	25,52	27,52	2
de 50 et +	%	33,00	33,98	31,55	-2,43
dont 55 ans et +	%	16,80	18,8	17,64	-1,16
Nombre de recrutements CDI	-	439	473	344	-129
Nombre de départs CDI	-	367	391	340	-51
Taux de départ CDI (hors retraite)	%	19,35	12,36	12,64	0,28

Santé, bien-être et sécurité au travail

Indicateur	Unité	2022	2023	2024	Variation N-1
Absentéisme	%	9,68	7,86	7,61	-0,25
Petit absentéisme	%	4,1	3,1	2,87	-0,23
Taux de fréquence des accidents du travail*	-	37,96	28,02	30,05	2,03
Indice de fréquence des accidents du travail*	-	69	51	55	4
Taux de gravité des accidents de travail*	-	3,35	2,74	2,51	-0,23
Nombre de postes à fortes contraintes TMS (cotation A à D) vs l'ensemble des postes ErgoMapping cotés	-	131	NC	NC	NC
Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation Santé Sécurité	-	142	310	579	269
Nombre de Maladies Professionnelles reconnues	-	6	22	18	-4
Nombre de licenciements pour inaptitude d'origine professionnelle	-	39	27	8	-19
Nombre d'alertes QVT (RPS, harcèlement...)	-	0	5	4	-1

*Selon suivi administratif par la Sécurité Sociale au 16/06/2025

Formation

Indicateur	Unité	2022	2023	2024	Variation N-1
Nombre d'heures de formation	heures	4 186	6 769	11 000	4 231
Proportion de salariés ayant bénéficié d'une formation	%	13,38	23,09	56,3	33,21
Total dépenses de formation	€	119 841	383 903	634 665	250 762

Evolution professionnelle

Indicateur	Unité	2022	2023	2024	Variation N-1
Nombre de salariés ayant eu une promotion au cours de l'année	-	188	173	198	25
Nombre de salariés accédant au statut cadre en interne	-	20	9	5	-4
Nombre de salariés accédant au statut maîtrise en interne	-	8	13	11	-2
Nombre de contrats en alternance signés	-	28	43	52	9
Nombre d'alternants recrutés en sortie d'étude	%	5	7	2	-5

Relation sociale

Indicateur	Unité	2022	2023	2024	Variation N-1
Pourcentage des sites ANETT pourvus d'instances représentatives du personnel (CSE)	%	100	100	100	0
Nombre d'accords collectifs signés	-	123	86	190	104
Nombre de Décisions Unilatérales suite à échec des négociations	-	0	0	0	0
Nombre de jours de grève	-	0	0	0	0

Handicap et diversité

Indicateur	Unité	2022	2023	2024	Variation N-1
Pourcentage de salariés étrangers	%	10,7	19,31	7,76	-11,55
Nombre de salariés handicapés dans l'effectif total	-	64	79	102	23
Proportion de salariés handicapés dans l'effectif total	%	4,27	5,40	6,35	0,95
Evolution de la contribution AGEFIPH vs N-1	%	-9%	8%	-36%	-0,44

Éthique des affaires

Indicateur	Unité	2022	2023	2024	Variation N-1
Nombre de salariés exposés au risque de corruption et de déviance des principes éthiques		99	105	120	15
Nombre de salariés signataires des 8 principes éthiques d'Anett		99	105	105	0
Nombre de salariés formés au respect de l'éthique des affaires et à la non- corruption dans les 5 dernières années	-	54	71	71	0
Nombre d'alertes éthiques des affaires et corruption	-	0	0	0	0
Nombre de cas confirmés de non- respect de l'éthique des affaires et de corruption	-	0	0	0	0

Aller plus loin

Nos indicateurs Eau & Energie 2024

Consommations enregistrées pour le fonctionnement global de l'usine

Suivi par année civile

Site industriel	Litres d'eau par kilo de linge traité		kWh d'électricité par kilo de linge traité		kWh de gaz, fuel, GPL par kilo de linge traité	
	2024	Variation par rapport à n-1	2024	Variation par rapport à n-1	2024	Variation par rapport à n-1
Alsace-Lorraine	6,95	2,2%	0,181	-1,9%	1,50	-5,0%
Aquitaine	8,76	0,6%	0,177	8,5%	1,25	7,3%
Ardennes	5,57	-15,3%	0,179	7,2%	1,06	-1,5%
Atlantique	7,88	-3,8%	0,136	-25,3%	1,21	6,4%
Auvergne	7,79	-5,6%	0,092	-2,4%	0,93	-5,9%
B2000	6,52	NA	0,138	NA	0,87	NA
BMP	5,62	-18,2%	0,131	-7,9%	0,95	10,9%
Bretagne	10,18	-18,4%	0,188	9,6%	1,31	8,3%
Centre-Loire	8,66	42,8%	0,226	11,4%	0,76	11,4%
Champagne	7,87	8,3%	0,192	-4,3%	1,20	0,4%
Méditerranée	7,59	1,6%	0,149	1,8%	1,30	-3,4%
Midi-Pyrénées	6,86	2,5%	0,096	-41,8%	1,16	7,8%
Nord-Picardie	12,80	-16,4%	0,234	7,0%	1,27	6,1%
Normandie	8,79	-5,5%	0,182	4,0%	1,10	1,4%
Pays-de-Loire	8,99	6,8%	0,250	-0,6%	1,34	3,0%
Rhône-Alpes	7,52	-7,9%	0,156	-0,5%	1,18	-6,5%
Savoie	5,66	-5,7%	0,033	-14,3%	1,21	-3,6%
Total groupe (sites LOC)	8,10	-3,20%	0,171	-2,73%	1,15	4,3%

Suivi par exercice

	kWh d'électricité par kilo de linge traité		kWh de gaz, fuel, GPL par kilo de linge traité	
	2024-25	Variation par rapport à n-1	2024-25	Variation par rapport à n-1
Total Groupe (sites LOC)	0,171	-2,73%	1,22	+11,22%

Suivi de nos émissions de GES

Afin de nous aligner au plus près des demandes de nos clients, nous avons choisi de suivre, à partir de 2024, la comptabilisation de notre bilan carbone selon la norme GHG Protocol. Les différences avec la norme BEGES portent principalement sur le calcul des émissions liées au scope 3, en particulier celles imputées aux biens immobilisés. Cela nécessite donc un ajustement rétroactif de notre suivi carbone, expliquant que certains chiffres publiés par le passé s'avèrent aujourd'hui légèrement différents.

	Emissions brutes (tCO ₂ e)			Intensité carbone (kgCO ₂ e par tonne de linge traité)		
	2024	Variation par rapport à n-1	Variation par rapport à 2019	2024	Variation par rapport à n-1	Variation par rapport à 2019
Scope 1	25 303	-0,76%	-9,50%	319	-0,98%	-9,20%
Scope 2	536	11,20%	-21,75%	7	10,96%	-21,49%
Scopes 1+2	25 839	-0,54%	-0,49%	325	-0,76%	-9,49%
Scope 3	49 399	-17,71%	NC*	622	-17,89%	NC*
TOTAL	101 077	-12,53%	NC*	947	-12,71%	NC*

*Les années 2020 et 2021 ayant été fortement impactées par la crise COVID, leurs émissions s'avèrent non représentatives. C'est pourquoi nous avons choisi de réaliser le calcul rétroactif de l'année 2019 afin de prendre cette dernière, plus représentative de nos émissions, comme base de notre trajectoire de décarbonation. Si les scopes 1 et 2 ont d'ores et déjà pu être estimés, le scope 3 est à ce jour encore en cours de calcul.

Anett, Différents par Nature.

